



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET  
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

## Lettre d'information n°5 avril 2007

**Cette Lettre d'information est la vôtre. Elle ne vaudra que par les informations que vous communiquerez et que vous souhaiterez partager. Nous comptons sur vous tous pour la faire vivre et pour renforcer, ainsi, la solidarité concrète qui doit nous unir.**

### Agenda

**-Réunion du Bureau  
juillet 2007 en Acadie  
(Canada)**

### Information

Melle Cécile de Lorme, en charge du Secrétariat Permanent depuis mars 2006 quitte sa fonction à la fin du mois. Elle est remplacée par M. Alphonse Dafé. Les coordonnées du Secrétariat Permanent restent les mêmes : [secretariat.aomf@mediat-eur-republique.fr](mailto:secretariat.aomf@mediat-eur-republique.fr)

### Le Congrès de Bamako

La Présidente, Mme Diakite Fatoumata N'Diaye, Médiatrice du Mali, invite l'ensemble des membres à se réunir pour le Vème Congrès statutaire de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie, à Bamako, le 11,12 et 13 décembre 2007. Le thème général suivant a été retenu : « **Droits collectifs et individuels : le médiateur, garant de l'équilibre** ».

Deux sous-thèmes ont déjà été proposés et seront approfondis en vue d'une meilleure articulation avec le thème général : les droits des enfants et les lieux d'enfermement. En parallèle, il sera également mis en place un atelier sur « les outils de la bonne gouvernance » ainsi qu'un séminaire de formation pour les collaborateurs des médiateurs. C'est dans cet objectif qu'un questionnaire sur les besoins des institutions va être envoyé à l'ensemble des membres afin de déterminer quelles sont les priorités d'aide et de formation.

Nous comptons sur votre collaboration pour la préparation de ce grand rassemblement afin que celui-ci soit un fructueux échange d'expériences.

### Nouvelles brèves de l'Organisation Internationale de la Francophonie

- L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les autorités suisses ont organisé à Genève, du 15 au 17 février 2007, une retraite sur les expériences de médiation francophone dans les conflits, en portant un éclairage particulier sur quelques cas pratiques relatifs au Burundi, aux Comores, à la République démocratique du Congo, à la Côte d'Ivoire, à Haïti et au Togo. Cette rencontre s'inscrit dans la suite du Symposium portant bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako tenu en novembre 2005 ainsi que de la Conférence ministérielle sur la prévention des conflits et la sécurité humaine (Saint-Boniface, Canada, mai 2006) qui a souligné « l'importance de renforcer les capacités et l'expertise francophones en matière de facilitation et de médiation, notamment par l'identification et la mobilisation des compétences et des acteurs engagés, ainsi que par l'échange d'expériences et la mise en œuvre de programmes de formation ».
- L'OIF a apporté son soutien à la tenue, à l'Ecole nationale d'administration de Madagascar (ENAM) du 10 au 17 avril 2007, d'une session de formation à la médiation organisée avec l'Institut de formation à la médiation et à la négociation (IFOMENE), en collaboration avec l'Ordre des Avocats et le Bureau du Médiateur de la République de Madagascar. Cette session doit notamment conduire à la mise en place d'un dispositif pérenne de formation à la médiation à Madagascar.

### Un nouveau Médiateur au Tchad

Le 27 mars 2007, M. Abderahman MOUSSA a été nommé par décret par le Président de la République du Tchad, Médiateur National. M. Abderahman MOUSSA a exercé de nombreuses hautes fonctions au sein des différents gouvernements tchadiens : ministre de l'intérieur, ministre de la justice... Il a été également ambassadeur au Nigeria, au Togo, au Bénin, au Ghana, au Soudan, en Ethiopie ainsi qu'en France. Il s'est surtout distingué à plusieurs reprises en tant que négociateur des accords de paix entre le gouvernement et le MDJT (mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad) ou avec le gouvernement soudanais.

### Secrétariat permanent de l'AOMF

7, rue Saint-Florentin – 75008 PARIS (France) Tél. : +33(0)1 55 35 23 45

Fax : +33(0)1 55 35 22 45

[secretariat.aomf@mediateur-republique.fr](mailto:secretariat.aomf@mediateur-republique.fr)